



L'Institut de Prévention et de gestion des Risques Humains est **certifié Qualiopi pour la qualité de ses actions de formations.**

Nos expertises

- Les experts d'Institut PRH accompagnent les dirigeants, les managers en matière de management, gestion du personnel, Prévention des Risques Professionnels, Protection des données à caractère personnel et qualité relationnelle au travail.
- Ces accompagnements s'effectuent autour de plusieurs missions:
 - ⇒ Délégué à la Protection des Données (DPO), pour une entreprise respectueuse des réglementations telles que Loi Informatique et Libertés, LCEN, ou RGPD, et bien d'autres en la matière
 - ⇒ Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, enregistré auprès de la DREETS de Nouvelle Aquitaine, pour une entreprise attentive et respectueuse des obligations de prévention, ou pour réaliser des enquêtes à la suite de harcèlements ou accident du travail
 - ⇒ Médiateur professionnel, titulaire du CAP'M, pour instaurer une qualité relationnelle au travail, résoudre un conflit social, civil ou commercial avec salariés, professionnels ou particulier ou même arbitrer une relation contractuelle entre professionnels.

Notre atout: un contrat, un engagement, un accompagnement, un suivi, avec plusieurs expertises.

Nos exemples de Formations

- Pour une meilleure autonomie, les experts d'Institut PRH forment les dirigeants, salariés et particuliers en matière de droit du travail, prévention des risques, protection des données, ou risques cybers.
- Ces formations s'effectuent en présentiel soit sur site, soit au sein de l'Institut à MARCHEPRIME (33), ou à distance par visioconférence ou E-learning, comme:
 - ⇒ Formation aux **obligations réglementaires** de l'employeur,
 - ⇒ Formation élémentaire en matière de **droit du travail**
 - ⇒ Formation en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail, pour membres **élus de CSE ou CSSCT**
 - ⇒ Formation à la prévention des **harcèlements, agissements sexistes, et inégalités**
 - ⇒ Formation pour connaître et appliquer les **règles élémentaires en matière de protection des données**
 - ⇒ Formation à identifier, prévenir les **risques professionnels** et élaborer un plan de prévention
 - ⇒ Formation à la prévention des **risques cybers**
 - ⇒ Formation spécifique de régulateur de transport sanitaire
 - ⇒ Formation spécifique au transport et accompagnement de personnes en situation de handicap.

Elaborer un plan de prévention

Prérequis : Aucun, sauf une bonne connexion internet permettant une visioconférence pour les cours à distance. Pas d'investissement logiciel pour les cours.

Public : Toute personne en charge de prévention

Effectif : 4 minimum—10 maximum

Durée—Horaires :

7 heures (1 jour) de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Pauses de 15 minutes : 10h30 et 15h30

Programme Adapté aux besoins du secteur d'activité:

- 1- Les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques, santé et sécurité
- 2- Les acteurs de prévention
- 3- Prévenir les risques d'accidents, le DUERP
- 4- Les entreprises extérieures et l'entreprise utilisatrice
- 5- Principes d'élaboration d'un plan de prévention
- 6- Gérer et faire vivre le plan de prévention, attentions particulières
- 7- Analyser les situations à risques
- 8- Analyses de situations pratiques d'élaboration de plans de prévention
- 9- Evaluation QCM

Sur 3 mois : Suivi du stagiaire à distance

Institut PRH est enregistré en qualité d'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels auprès de la DREETS de Nouvelle Aquitaine (liste disponible sur site de la DREETS)

Délais d'accès :

1 formation par semestre en inter.
Inscription maximum 20 jours avant le début de la formation.
Formation disponible en intra-entreprise sous 1 mois.
Dates inter-entreprises disponibles sur : <https://institutprh.fr>

Personnes en situation de handicap :

Les locaux d'Institut PRH sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En dehors de nos locaux, nous réservons des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'inscription, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

Objectif:

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables d'analyser les risques liés aux entreprises extérieures et mettre en œuvre un plan de prévention adapté, dans le respect des contraintes réglementaires.

Méthode pédagogique en présentiel ou à distance avec MSTeams et Edusign

Prise en compte des besoins spécifiques

Tour de table sur la vision du champ des missions dévoués aux membres élus,

Apport de connaissances, basées sur la logique et le pragmatisme,

Vérification des acquis et des expériences en matière de droit du travail, prévention des risques, hygiène et sécurité,

Évaluation de l'efficacité de la formation à distance et réponse aux questions éventuelles, afin de ne pas laisser le stagiaire sans appuis techniques.

Modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique en début de formation par questionnaire.

Évaluation finale par QCM de 10 questions clés.

Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 50% et plus le QCM final.



Équipe pédagogique :

Formateur en management des Risques Humains, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, titulaire d'un Master 2 en sciences Humaines et Sociales et d'un certificat à la gestion sociale et juridique du personnel.

Lieu :

Intra entreprise ou Inter-entreprise au sein de notre établissement ou à distance, mais en direct.

Coût indicatif individuel:

380 € / stagiaire - activité de formation dispensée de TVA art 261-4-4 du CGI

Groupe ou plusieurs formations, nous consulter.

Possibilité de porter et prendre son repas sur place au sein du centre de formations d'Institut PRH.

SAS Institut de Prévention des Risques Humains

17 Avenue d'Aquitaine 33380 MARCHEPRIME

Tel: 0564311505

<https://institutprh.fr>

Organisme de formation déclaré sous NDA n° 75331174333, certifié Qualiopi pour ses actions de formations.

RCS Bordeaux 849 110 366

